



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-93355>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-93355**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Toulon Provence Méditerranée

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 23GPT07 : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA MISE EN OEUVRE D'UN SYSTEME D'INFORMATIONS RESSOURCES HUMAINES RESPECTANT LES BESOINS SPECIFIQUES DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE ET DE LA VILLE DE TOULON AINSI QUE LES PRINCIPALES FONCTIONNALITES DES METIERS DES RESSOURCES HUMAINES

Description : La présente consultation concerne l'accord cadre à bons de commande relatif à la mise en oeuvre d'un Système d'Informations Ressources Humaines (SIRH) respectant les besoins spécifiques de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et de la Ville de Toulon ainsi que les principales fonctionnalités de la gestion des ressources humaines (GRH) et la Gestion des Temps et des Absences (GTA), Groupement de commande : Conformément aux dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du code de la commande publique, le présent accord-cadre est passé par le groupement de commandes constitué de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et la Commune de Toulon. Conformément aux dispositions de l'article L. 2113-7 du code de la commande publique, le coordonnateur du groupement sera la Métropole T.P.M. La commission d'appel d'offres du groupement sera celle du coordonnateur. Chaque membre du groupement gère l'exécution intégrale de son contrat. LOT 1 (MTPM+VDT) : Montant HT min pour 6 ans ferme = 387 000 euros / Montant HT max pour 6 ans ferme = 3 870 000 euros LOT 2 (MTPM+VDT) : Montant HT min pour 6 ans ferme = 82 000 euros / Montant HT max pour 6 ans ferme = 820 000 euros Soit un maxi de 4 690 000 euros HT pour 6 ans ferme tous lots confondus.

Identifiant de la procédure : 33d72d6c-e30f-4b3e-969a-8298d07e83a9

Avis précédent : 568957-2023

Identifiant interne : 23GPT07

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72212450 Services de développement de logiciels d'enregistrement des horaires ou de logiciels de gestion des ressources humaines

2.1.3 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,690,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Gestion des Ressources Humaines (GRH)

Description : Gestion des Ressources Humaines (GRH)

Identifiant interne : 1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 0

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 6 ans à compter de la date de notification de l'accord-cadre. Justification de la durée supérieure à 4 ans : La mise en place de ce SIRH nécessite des investissements devant être amortis sur une durée supérieure à 4 ans conformément à l'article L2125-1 du Code de la Commande Publique. Cette durée est également nécessaire au regard de la nécessité de redéployer 71 interfaces, connexions avec les applications informatiques composant l'écosystème du système d'information des ressources humaines et leur maintien en condition opérationnelle.

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour chaque lot, les prestations faisant l'objet de l'accord-cadre sont réglées : - Par application du prix global et forfaitaire de la décomposition du prix global et forfaitaire - Par application aux quantités réellement commandées et exécutées, des prix unitaires et forfaitaires fixés dans le bordereau des

prix unitaires et forfaitaires contractuel (BPUF) - Pour les fournitures non prévues au BPUF et uniquement pour les familles listées à l'article 4 de l'acte d'Engagement du lot considéré, les fournitures seront rémunérées par application des prix du ou des catalogues / tarifs publics applicables à l'ensemble de la clientèle affectés des taux de rabais ou de majoration prévus à l'article 4 de l'Acte d'Engagement du lot considéré. Les prix correspondent à l'entière et parfaite exécution des prestations dans le cadre de l'accord-cadre. Les prix de l'accord-cadre sont réputés établis sur la base des conditions économiques de la date de remise des offres ; ce mois est appelé " mois zéro ". Les prix sont révisés semestriellement par application aux prix de l'accord-cadre d'un coefficient Cn donné par les formules inscrites au CCAP commun à tous les lots. Le montant HT des prestations de l'accord-cadre est défini comme suit (sur 6 ans ferme) : - Pour la Métropole TPM : Minimum 174 000 euros / Maximum 1 740 000 euros - Pour la Commune de Toulon : Minimum 213 000 euros / Maximum 2 130 000 euros Soit au total pour le lot 1 : Minimum en euros HT = 387 000 euros / Maximum en euros HT = 3 870 000 euros Soit au total pour les deux lots : Minimum en euros HT = 469 000 euros / Maximum en euros HT = 4 690 000 euros CPV complémentaires : - Logiciels de gestion des temps de travail et des ressources humaines (48450000-7) - Services de développement de logiciels d'enregistrement des horaires ou de logiciels de gestion des ressources humaines (72212450-8)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Valoriser la solution métier GRH répondant de la manière la plus standard, la solution nécessitant le moins de développements spécifiques afin de minimiser les coûts de mise en oeuvre et de maintien en condition opérationnelle. Onglet 2023 VT DRH Valoriser la solution qui propose un échange de données entrant/sortant standard afin de minimiser les coûts de mise en oeuvre et de maintien en condition opérationnelle . Onglet 2023 VT API Valoriser la solution la plus ergonomique afin de faciliter l'apprentissage et l'utilisation du logiciel au quotidien pour les agents gestionnaires RH et les usagers des services RH. Onglet 2023 VT ERGO Valoriser l'organisation du projet la plus solide proposant : - une diversité des profils et une séniorité dans l'expérience professionnelle de l'équipe projet proposée, - un volume important d'atelier avec la maîtrise d'ouvrage en présentiel, facteur clé d'efficacité dans les échanges maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre. Onglet 2023 VT PROJ

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations au regard du montant total de la DPGF et du BPUF VALANT DENC additionnés

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : * un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. * un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui signe le marché : Métropole Toulon Provence Méditerranée

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : GESTION DES TEMPS ET DES ACTIVITES (GTA)

Description : GESTION DES TEMPS ET DES ACTIVITES (GTA)

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 6 ans à compter de la date de notification de l'accord-cadre. Justification de la durée supérieure à 4 ans : La mise en place de ce SIRH nécessite des investissements devant être amortis sur une durée supérieure à 4 ans conformément à l'article L2125-1 du Code de la Commande Publique. Cette durée est également nécessaire au regard de la nécessité de redéployer 71 interfaces, connexions avec les applications informatiques composant l'écosystème du système d'information des ressources humaines et leur maintien en condition opérationnelle.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour chaque lot, les prestations faisant l'objet de l'accord-cadre sont réglées : - Par application du prix global et forfaitaire de la décomposition du prix global et forfaitaire - Par application aux quantités réellement commandées et exécutées, des prix unitaires et forfaitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires et forfaitaires contractuel (BPUF) - Pour les fournitures non prévues au BPUF et uniquement pour les familles listées à l'article 4 de l'acte d'Engagement du lot considéré, les fournitures seront rémunérées par application des prix du ou des catalogues / tarifs publics applicables à l'ensemble de la clientèle affectés des taux de rabais ou de majoration prévus à l'article 4 de l'Acte d'Engagement du lot considéré. Les prix correspondent à l'entière et parfaite exécution des prestations dans le cadre de l'accord-cadre. Les prix de l'accord-cadre sont réputés établis sur la base des conditions économiques de la date de remise des offres ; ce mois est appelé " mois zéro ". Les prix sont révisés semestriellement par application aux prix de l'accord-cadre d'un coefficient Cn donné par les formules inscrites au CCAP commun à tous les lots. Le montant HT des prestations de l'accord-cadre est défini comme suit (sur 6 ans ferme) : - Pour la Métropole TPM : Minimum 38 000 euros / Maximum 380 000 euros - Pour la Commune de Toulon : Minimum 44 000 euros / Maximum 440 000 euros Soit au total pour le lot 2 : Minimum en euros HT = 82 000 euros / Maximum en euros HT = 820 000 euros Soit au total pour les deux lots : Minimum en euros HT = 469 000 euros / Maximum en euros HT = 4 690 000 euros CPV complémentaires : - Logiciels de gestion des temps de travail et des ressources humaines (48450000-7) - Services de développement de logiciels d'enregistrement des horaires ou de logiciels de gestion des ressources humaines (72212450-8)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Valoriser la solution métier GTA répondant de la manière la plus standard, la solution nécessitant le moins de développements spécifiques afin de minimiser les coûts de mise en oeuvre et de maintien en condition opérationnelle. Onglet 2023 VT DRH Valoriser la solution qui propose un échange de données entrant/sortant standard afin de minimiser les coûts de mise en oeuvre et de maintien en condition opérationnelle Onglet 2023 VT API Valoriser la solution la plus ergonomique afin de faciliter l'apprentissage et l'utilisation du logiciel au quotidien pour les agents gestionnaires GTA et les usagers des services GTA Onglet 2023 VT ERGO Valoriser l'organisation du projet la plus solide proposant : - une diversité des profils et une séniorité dans l'expérience professionnelle de l'équipe projet proposée, - un volume important d'atelier avec la maîtrise d'ouvrage en présentiel, facteur clé d'efficacité dans les échanges maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre. Onglet 2023 VT PROJ

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations au regard du montant total de la DPGF et du BPUF VALANT DENC additionnés

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : * un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. * un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui signe le marché : Métropole Toulon Provence Méditerranée

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 4,690,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,870,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : INETUM SOFTWARE

Offre :

Identifiant de l'offre : Pli 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 2,059,852 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 39RL24

Titre : 23GPT07- ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA MISE EN OEUVRE D'UN SYSTEME D'INFORMATIONS RESSOURCES HUMAINES RESPECTANT LES BESOINS SPECIFIQUES DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE ET DE LA VILLE DE TOULON AINSI QUE LES PRINCIPALES FONCTIONNALITES DES METIERS DES RESSOURCES HUMAINES - LOT 1 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/03/2024

Date de conclusion du marché : 26/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Toulon Provence Méditerranée

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 820,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : HORIZONTAL SOFTWARE

Offre :

Identifiant de l'offre : Pli 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 447,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 40RL24

Titre : 23GPT07- ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA MISE EN OEUVRE D'UN SYSTEME D'INFORMATIONS RESSOURCES HUMAINES RESPECTANT LES BESOINS SPECIFIQUES DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE ET DE LA VILLE DE TOULON AINSI QUE LES PRINCIPALES FONCTIONNALITES DES METIERS DES RESSOURCES HUMAINES - LOT 2 : GESTION DES TEMPS ET DES ACTIVITES (GTA)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/03/2024

Date de conclusion du marché : 26/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Toulon Provence Méditerranée

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 boulevard Henri Fabre

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : 0494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 rue Racine BP 40510

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 04 94 42 79 30

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

Numéro d'enregistrement : CCRA

Adresse postale : Place Felix BARET CS 80001

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : INETUM SOFTWARE

Numéro d'enregistrement : 3 4 0 5 4 6 9 9 3 0 0 6 6 8

Adresse postale : 7 rue Touzet Gaillard

Ville : SAINT-OUEN

Code postal : 93400

Pays : France

Adresse électronique : ao-ct@inetum.com

Téléphone : 04 99 61 90 61

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : HORIZONTAL SOFTWARE

Numéro d'enregistrement : 5 2 0 3 1 9 2 4 5 0 0 0 3 8

Adresse postale : 1 Allée de Certèze

Ville : Gières

Code postal : 38610

Pays : France

Adresse électronique : commercial@horizontalsoftware.com

Téléphone : 04 76 54 87 81

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 428efbd6-0cef-4483-a650-0d69a5d553f2 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/08/2024 à 11:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/08/2024